



AGENCE
FRANCE TRÉSOR



**L'Agence France Trésor au service
de la gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat
16 novembre 2012**

L'AFT : gestionnaire de la dette et de la trésorerie de l'Etat

- L'Agence France Trésor (AFT) a été créée le 8 février 2001 par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, sous la forme d'un service à compétence nationale (SCN) placé sous l'autorité du directeur du Trésor et dirigé par un directeur général.
- Elle a pour mission d'assurer le **financement de l'Etat** afin de permettre à celui-ci d'honorer ses engagements nationaux, européens et internationaux en toutes circonstances. Pour se faire l'AFT est en charge de la **gestion de la trésorerie de l'Etat** et de la **gestion de la dette de l'Etat**, qui sont deux éléments indissociables.

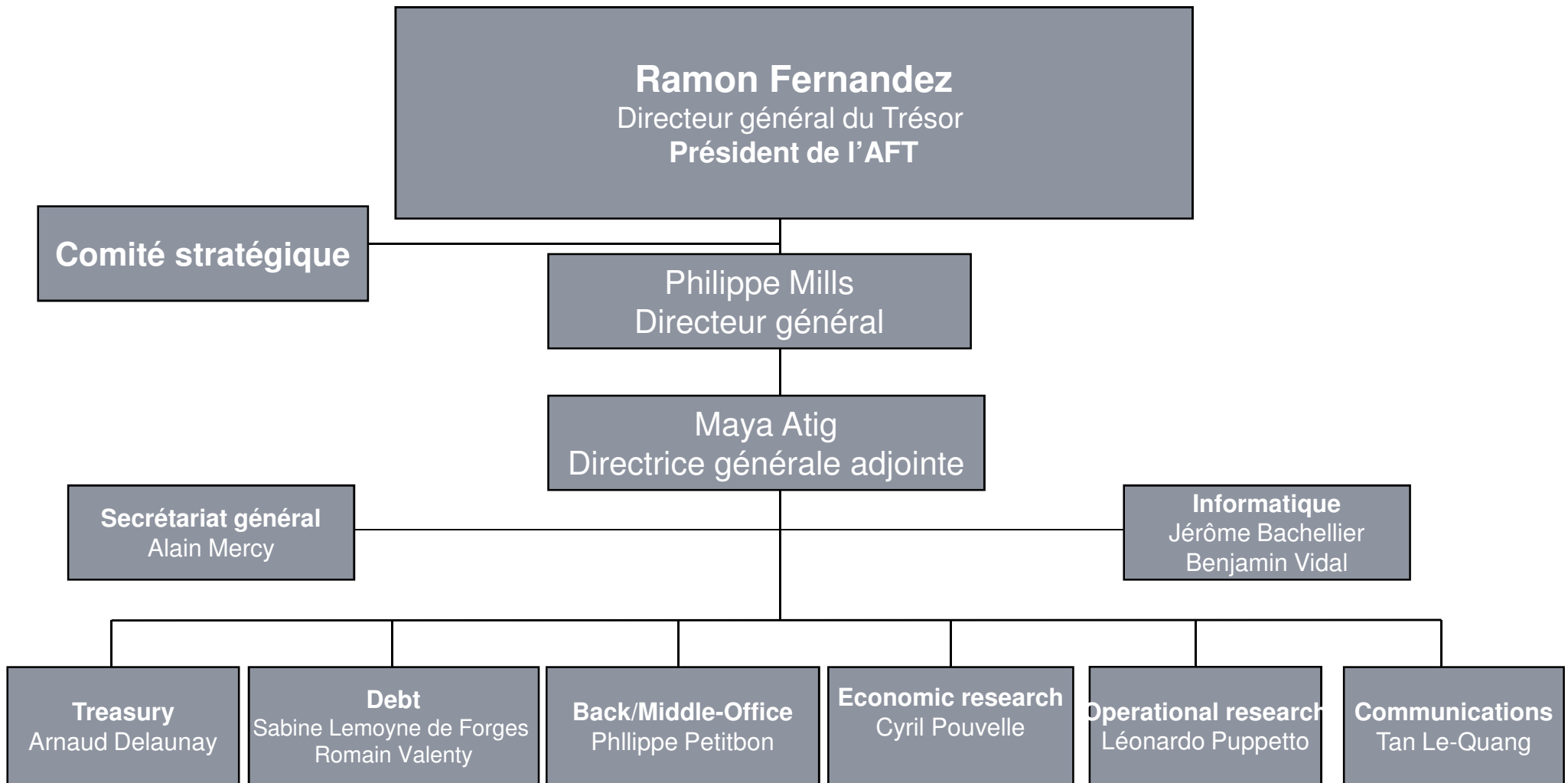
Présentation de l'Agence France Trésor

How it works
37 agents dont 19
fonctionnaires

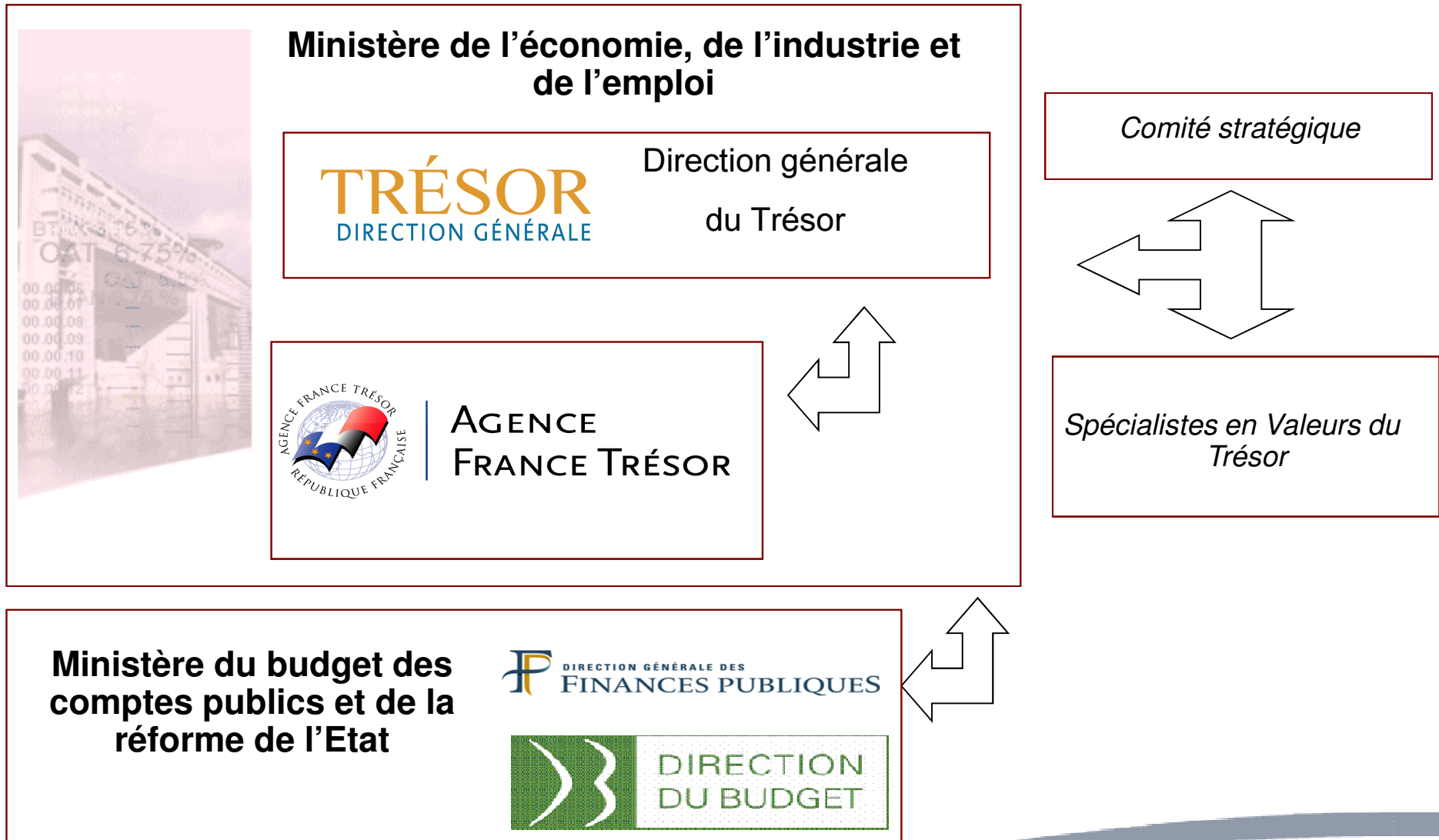
Moyens et investissements en
2011
6,3 M€



Organigramme



L'AFT au carrefour de l'information financière



Chiffres clés

	En 2009	En 2010	En 2011
Mouvements moyens en débit ou en crédit sur le compte de l'État	35,33 Md€ par jour	42,61 Md€ par jour	48,99 Md€ par jour

Opérations de trésorerie				
Nombre total d'opérations				
2007	2008	2009	2010	2011
6 804	9 802	16 846	12 315	8 613
soit 27 opérations par jour	soit 38 opérations par jour	soit 67 opérations par jour	soit 49 opérations par jour	soit 34 opérations par jour

Gestion de la dette en 2011 (Md€)	
Emissions nette à plus d'un an	184
	BTF 178
Encours à fin décembre	BTAN 247
	OAT 888
	Total dette négociable 1 313

1 - La gestion de trésorerie

La gestion de trésorerie : « une fonction vitale pour l'Etat »

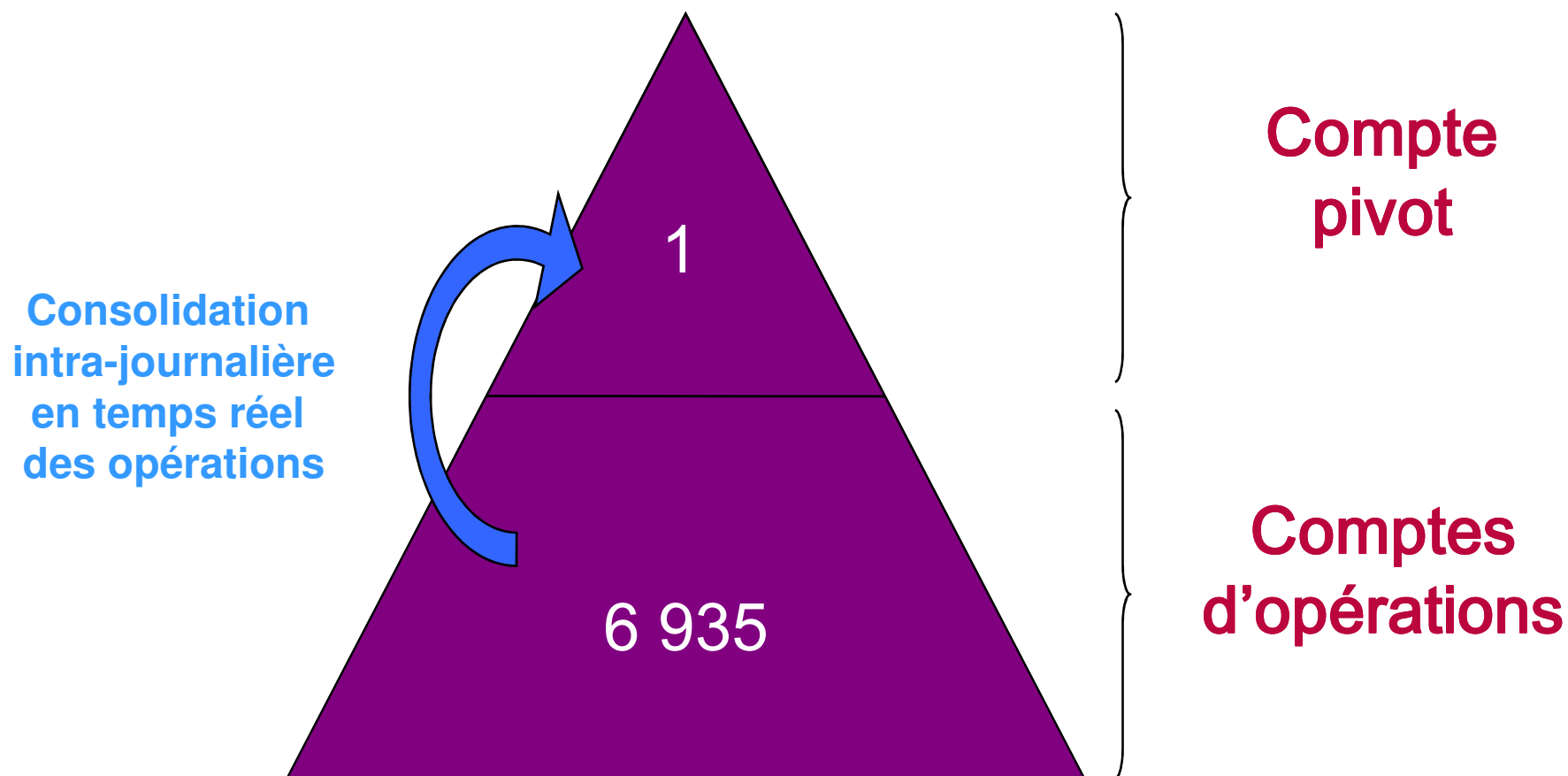
Un objectif : Gérer la trésorerie de l'État dans les meilleures conditions de sécurité et au mieux des intérêts du contribuable

- Maintenir un solde créditeur du compte de l'État à la Banque de France, conformément à l'article 101 du traité CE, qui interdit toute avance de la banque centrale à l'État ;
- Assurer sous cette contrainte que l'État honore ses dépenses en toutes circonstances ;
- Placer sur les marchés financiers, dans les meilleures conditions et au moindre risque, tout excédent de trésorerie ;
- Rationaliser les émissions de dette.

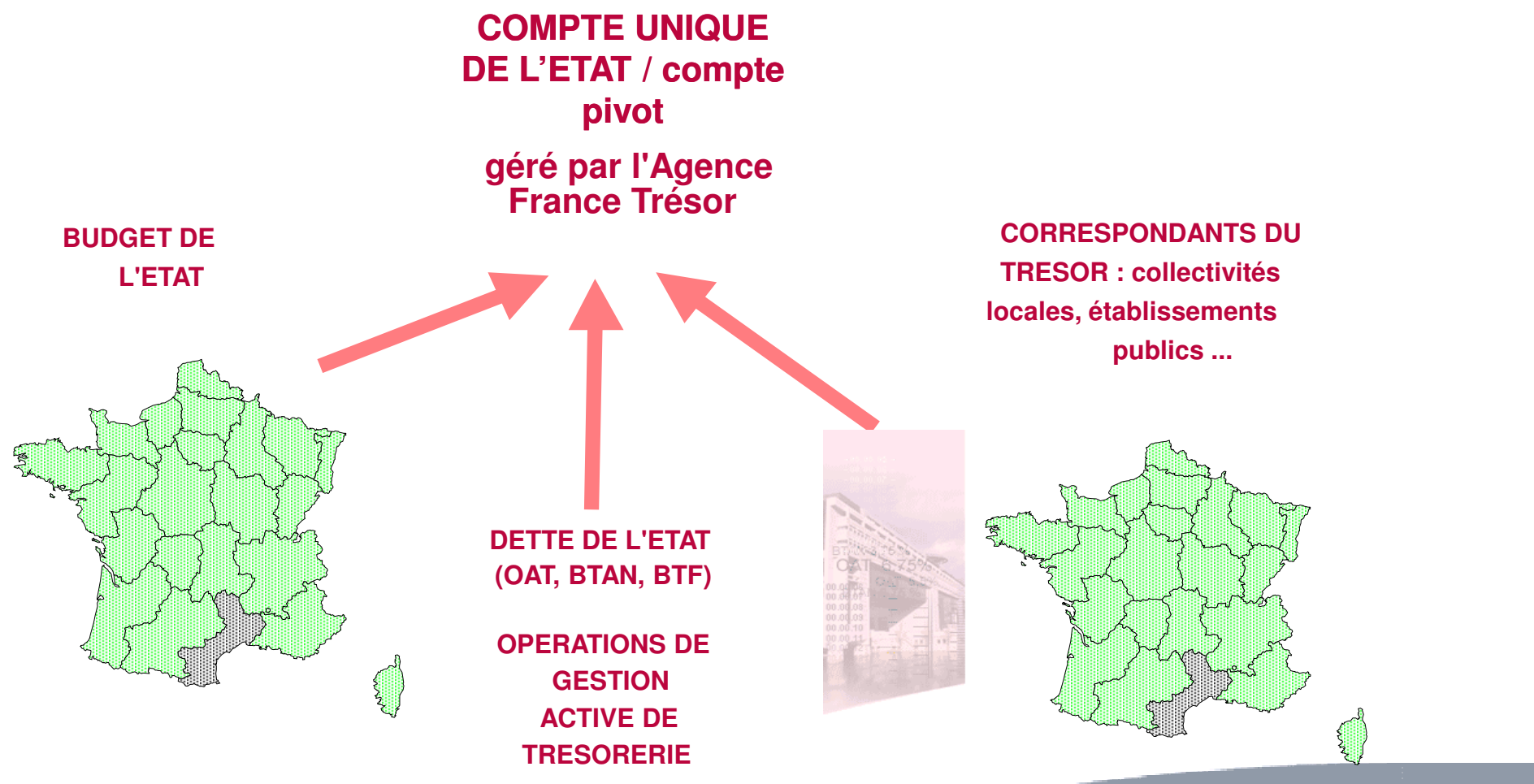
Pour faciliter sa gestion, la trésorerie de l'Etat est centralisée sur un compte unique

- Un compte unique à la Banque de France, depuis 1857, dont la gestion est encadrée par une convention.
- Le compte unique du Trésor à la Banque de France retrace l'ensemble des mouvements financiers de l'Etat et de ses correspondants ...
..exécuté par les quelques 5 000 comptables publics (majoritairement ceux de la Direction générale des finances publiques).

Techniquement, la consolidation des flux financiers sur le compte unique



Pour faciliter sa gestion, la trésorerie de l'Etat est centralisée sur un compte unique

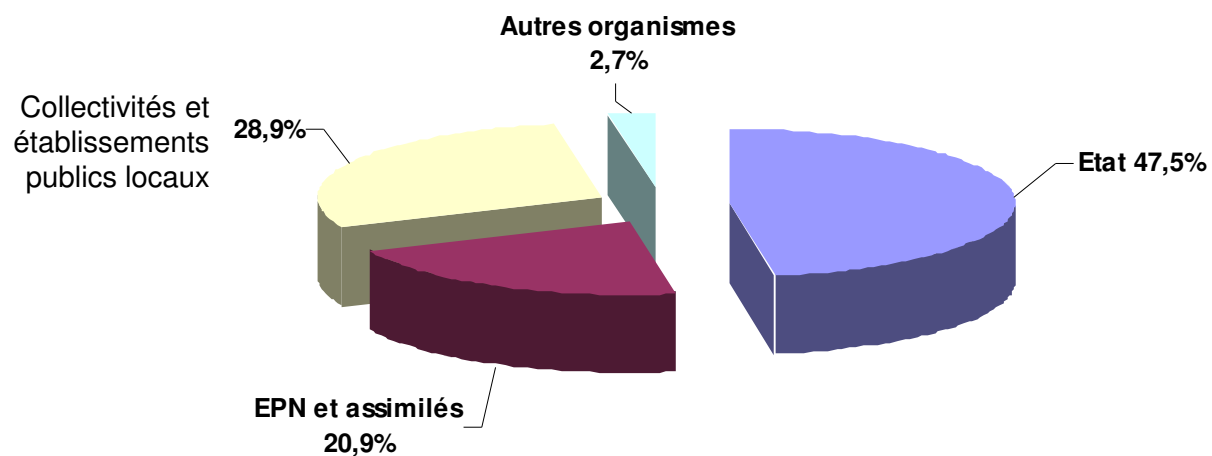


Le périmètre du compte unique : la sphère Etat et les correspondants du Trésor

- Opérations du budget de l'Etat, recettes fiscales et non fiscales, les dépenses de fonctionnement ou d'investissement,
- Opérations des correspondants du Trésor, c'est à dire des organismes qui sont tenus de déposer leurs fonds au trésor public (collectivités locales, établissements publics locaux et nationaux, banques centrales africaines),
- Opérations financières réalisées par l'Agence France Trésor

Le poids significatif des correspondants du Trésor dans les flux bancaires

Répartition des flux bancaires entre correspondants en 2011



Un profil de trésorerie très heurté...

L'importance de fiabiliser la prévision de trésorerie

SOLDE SEMI SPONTANE REALISE 2011



Fiabiliser les prévisions de trésorerie

Le dispositif d'annonce au Trésor

- ❖ L'objectif du **dispositif d'annonce** est de fournir au gestionnaire de la trésorerie une vue anticipée des mouvements sur le compte, en dépense comme en recette.
- ❖ Il participe au bon usage des deniers publics qui est un objectif à valeur constitutionnelle (DC n°2003-489 du 29 décembre 2003).
- ❖ Il s'applique aux collectivités territoriales, à leurs établissements publics (Décret n°2004-660 du 5 juillet 2004), aux établissements publics nationaux (décret n° 2007-1393 du 27 septembre 2007) et aux départements comptables des ministères via des protocoles d'annonces.
- ❖ Toutes les dépenses supérieures à 1 M€ doivent être annoncés à l'AFT au plus tard à 16h la veille du jour prévu pour leur exécution.

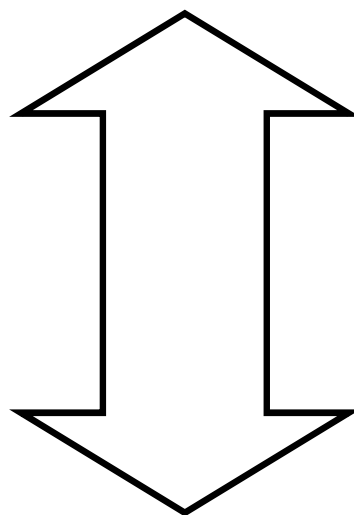
L'AFT : un modèle intégré d'optimisation de la gestion de la trésorerie et de la dette en faisant circuler l'information

Pour la prévision de trésorerie :

Transmission en amont du programme de financement puis de sa réalisation ;

Résultat : ajustement du solde au mieux des intérêts des contribuables.

Cash
management unit



Debt unit

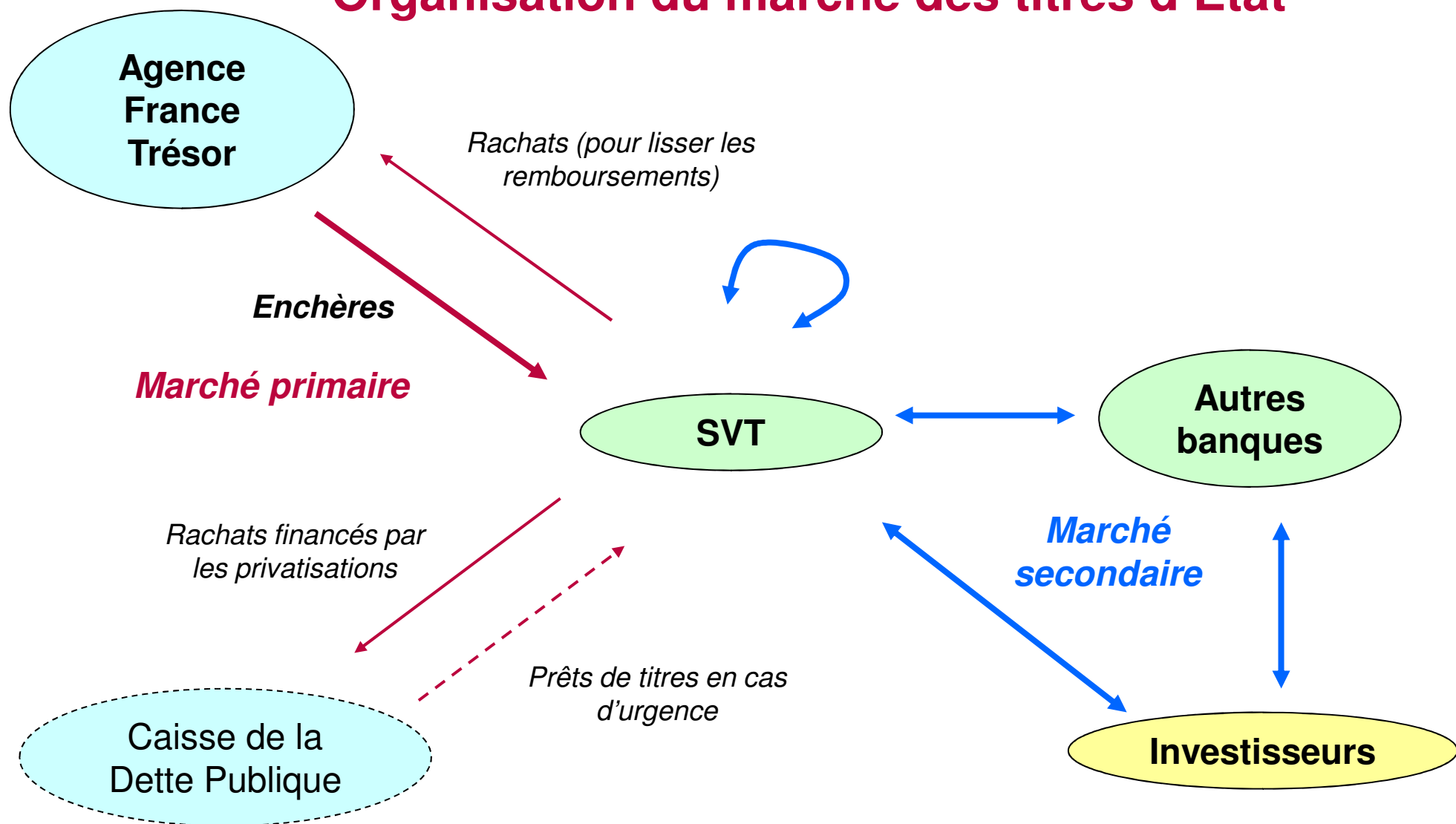
Pour l'émission de Bons à court terme :

Transmission des besoins de trésorerie, confrontés à l'information de marché de la cellule dette ;

Résultat : concilier sécurité et intérêts du contribuable.

2 - La gestion de la dette

Organisation du marché des titres d'Etat



Les investisseurs

- **Fonds monétaires**
- **Banques commerciales**
- **Banques centrales et fonds souverains**
- **Assureurs**
- **Fonds de pension**
- **Gestionnaires d'actifs (gestion indiciée, active, alternative...)**
- **Particuliers**
-

Les Spécialistes en Valeurs du Trésor – SVT

BARCLAYS CAPITAL
BoA - MERRILL LYNCH
BNP PARIBAS
CITIGROUP
COMMERZBANK
CREDIT AGRICOLE
CREDIT SUISSE
DEUTSCHE BANK
GOLDMAN SACHS
HSBC
JP MORGAN
MORGAN STANLEY
NATIXIS
NOMURA
ROYAL BANK OF CANADA
ROYAL BANK OF SCOTLAND
SANTANDER
SCOTIA BANK
SOCIETE GENERALE
UBS

Selon les termes de la charte SVT négociée par les SVT en 2009 avec l'Agence France Trésor pour une durée de 3 ans, les SVT s'engagent à :

- assurer le bon déroulement du processus d'adjudication (évaluation de la demande avant l'adjudication, participation à toutes les adjudications, part de marché minimale de 2,5% sur 12 mois glissants)
- maintenir la liquidité du marché secondaire (couverture de tous les titres émis par l'AFT, affichage permanent de prix à l'achat et à la vente, notamment sur les plateformes électroniques)
- conseiller l'AFT sur ses opérations

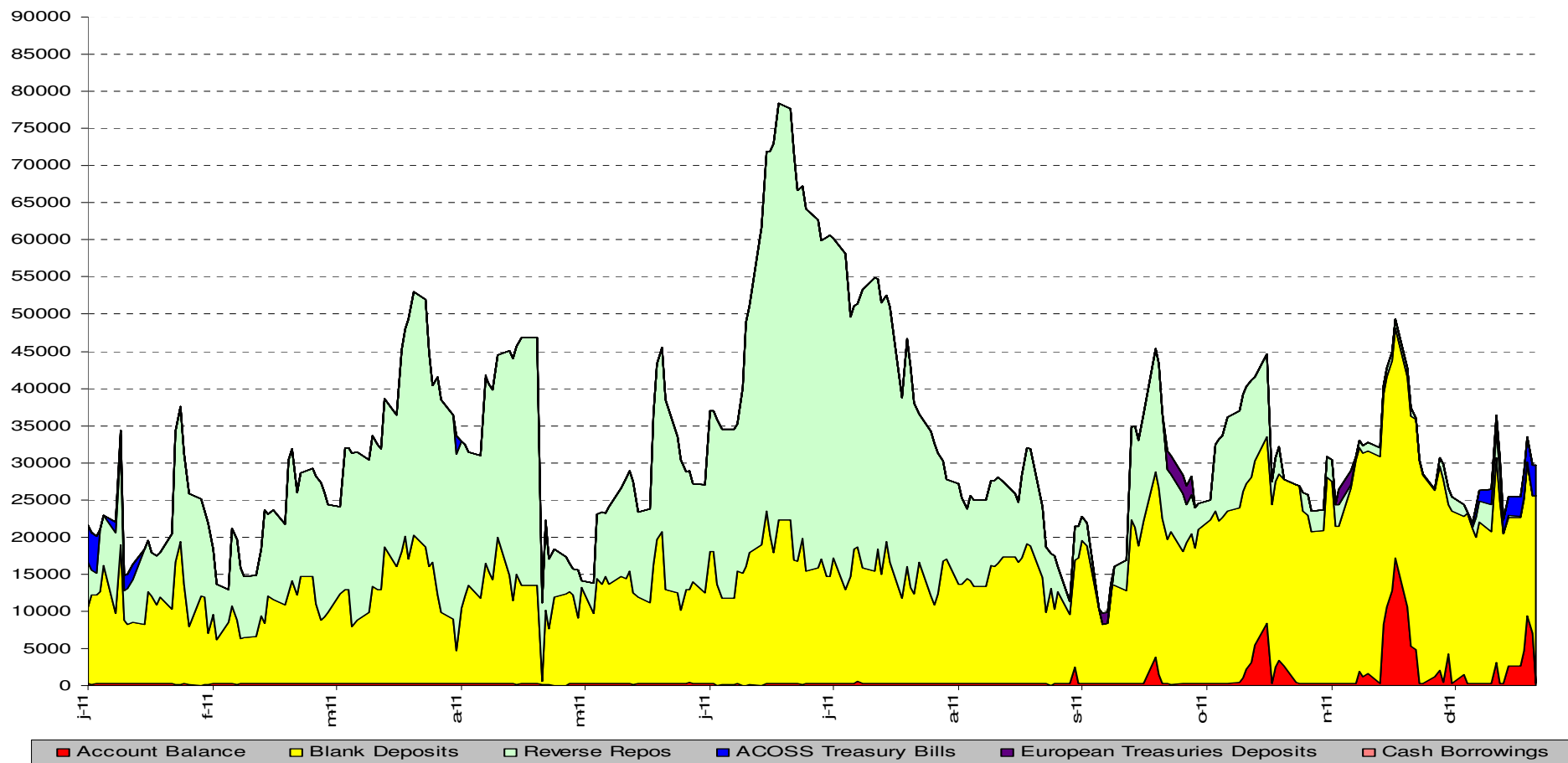
Les performances des SVT sont évaluées chaque année par l'AFT et leur classement est publié sur le site internet de l'AFT

Annexes

Les instruments de gestion de la trésorerie

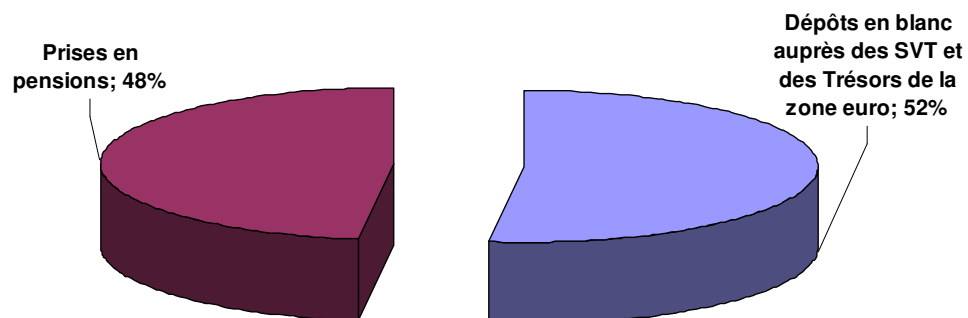
- ❖ **Placement des excédents de trésorerie :**
 - Prêts en blanc aux spécialistes en valeurs du Trésor au jour le jour,
 - Prises en pensions de titres d'État français sur plusieurs semaines,
 - Prêts à des Trésors de la zone euro.
- ❖ **Financement des besoins de trésorerie de très court terme :**
 - Emprunts auprès des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT);
 - Emprunts auprès de Trésors de la zone euro (Trésor Belge, Allemand...);
 - Lignes de trésorerie auprès des SVT.

Profil du compte unique en 2011 avant et après placements



La gestion active de la trésorerie de l'Etat : son aspect opérationnel

Répartition en volume des opérations de placements en 2011



Revenus :
299M€ en 2011

Nos indicateurs de performance

- Placer les excédents de trésorerie au meilleur prix:

	2007 réalisé	2007 objectif	2008 réalisé	2008 objectif	2009 réalisé	2009 objectif	2010 réalisé	2010 objectif	2011 réalisé	2011 objectif
Prêts en blanc dépôts	EONIA +0,0781 %	EONIA	EONIA -0,0078 %	EONIA	EONIA -0,025%	EONIA	EONIA -0,062%	EONIA	EONIA +0,064%	EONIA
Prise en pension (REPO)	SWAP EONIA -0,027 %	SWAP EONIA -0,02%	SWAP EONIA -0,0447 %	SWAP EONIA -0,02%	SWAP EONIA -0,063%	SWAP EONIA -0,02%	SWAP EONIA -0,089%	SWAP EONIA -0,02%	SWAP EONIA -0,089%	SWAP EONIA -0,02%

- Optimisation du solde du compte mesurée par le taux d'ajustement du solde dans une cible fixée en fonction des conditions de marché

- L'information préalable par les correspondants du Trésor

(En M€)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'annonce par les collectivités locales de leurs opérations financières supérieures à 1 M€ et affectant le compte du Trésor	91%	92%	92%	95%	93%	93%	97%	95%
Taux d'annonce par les établissements publics de leurs opérations financières supérieures à 1 M€ et affectant le compte du Trésor					87 %	92 %	97%	98%